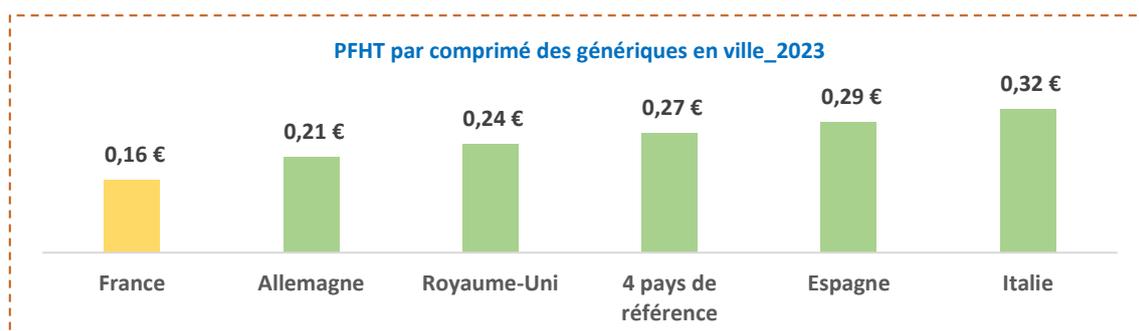


Le prix du générique en France : 41% inférieurs à la moyenne des prix européens

Le GEMME a réalisé une comparaison européenne des prix des génériques pratiqués en 2023 sur le marché remboursable. Cette étude compare les prix fabricants de plus de 4 600 références génériques entre la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni.

En moyenne, le prix d'un comprimé de générique en France est de 41% inférieur à celui des 4 pays européens de référence, soit 0,16€ par comprimé en France versus 0,27€ pour les 4 pays européens.



Les prix sont pondérés par les volumes français afin de tenir compte de l'importance des médicaments en termes de volumes

Cette dépréciation de la valeur du générique en France fragilise son modèle économique. A cela s'ajoute une clause de sauvegarde qui dépasse les 300M€ pour le secteur du générique en 2023 et qui a fait plonger la rentabilité dans le rouge. Cette situation menace la viabilité du secteur du générique.

Face à cette situation, le PLFSS 2025 prévoit de plafonner la contribution des génériques à 1,75% pour l'année 2025 et d'exonérer ces produits de la contribution à compter de 2026. Ces dispositions constituent une urgence vitale pour le premier secteur contributeur aux économies (+2,5Md€ d'économies par an) et à l'accès aux soins à coût raisonnable.

Conscient des contraintes budgétaires, des marges d'efficacité existent par comparaison aux autres pays de l'OCDE. En France, le générique représente 42% du marché pharmaceutique en volume (hors paracétamol), contre 80% dans d'autres pays (Allemagne, Canada, Pays-Bas...). Pour les biosimilaires, la part de marché atteint 32% au sein des groupes biologiques similaires en France alors qu'elle dépasse 85% dans certaines provinces canadiennes. Développer les volumes des médicaments génériques, hybrides et biosimilaires, sans dépréciation de la valeur, permettrait de réaliser des économies supplémentaires. Ces ressources pourraient être réinvesties dans le système de santé (soutenabilité de la dépense, souveraineté sanitaire, professionnels de santé...).

À propos du GEMME : Créé en 2002, le GEMME œuvre pour faire reconnaître la qualité et la sécurité des spécialités génériques et biosimilaires dispensées en France et valoriser le rôle médical, industriel et économique de ces médicaments. L'association réunit aujourd'hui 24 entreprises adhérentes (les laboratoires Advanz Pharma, Arrow, Athena, Benta Lyon, Besins, Biocon Biologics, Biogaran, Cristers, Delpharm, EG Labo, Ever Pharma, Evolupharm, Galien, Hikma, Medac, Médipha Santé, Medis, Panpharma, Substipharm, Teva Santé, Venipharm, Viatris, Zentiva et Zydus).

Le GEMME participe aux réflexions et aux actions aux côtés des pouvoirs publics et des professionnels de santé pour développer des solutions de santé plus abordables pour la pérennité du système de soins français.

<http://www.medicamentsgeneriques.info/>

@generiques_asso

Contacts presse :

Lucie Blaise : l.blaise@ljqcom.net / 01 45 03 60 14

Anne-Laure Brisseau : al.brisseau@ljqcom.net / 01 45 03 50 36